

1.1.EPREUVES DE FRANÇAIS-TOUTES LES SERIES

REPUBLIQUE GABONAISE
DIRECTION DU BACCALAUREAT

Session 2016
Séries : A, B, C, D, E
Coef : A(5) ; B(4) ;C, D et
E(3)
Durée : 4 heures

EPREUVE DE FRANÇAIS *Le candidat traitera un sujet au choix*

Sujet I : Etude d'un texte argumentatif

Journaliste : Un métier à risques

Les dépouilles de Ghislaine Dupont et Claude Verlon sont arrivées à Paris mardi 5 novembre 2013. Les enquêtes pour connaître les conditions exactes de leur mort se poursuivent. Dans toutes les têtes une question se pose : pourquoi les avoir abattus ?

Le journalisme est une profession dangereuse dans certaines zones. En effet, les journalistes de terrain n'ont jamais autant été ciblés qu'aujourd'hui. Jusqu'à ces dernières années, le plus gros risque en zone de guerre était l'accident : balle perdue, mouvements de foule... Aujourd'hui la réalité est toute autre. Partir réaliser du reportage dans certaines régions est devenu plus que délicat même pour le journaliste le plus expérimenté qui soit. Nord-Mali, Pakistan, Mauritanie, Syrie, Yémen, Afghanistan...ces zones sont aujourd'hui bien peu couvertes et pour cause, les risques sur le terrain sont bien réels.

En 2002, *Reporter Sans Frontières* (RSF) dénombrait la mort de vingt-cinq (25) journalistes dans le cadre de leur travail. L'an passé [2012], ils étaient quatre-vingt-huit (88), essentiellement des journalistes locaux, le chiffre le plus important depuis la création de ce bilan en 1995 par cette organisation non gouvernementale. Une hausse rapide, sans précédent, soulignant l'importance et l'enjeu de la parole journalistique.

La mort de nos confrères de *Radio France Internationale* (RFI) nous rappelle bien tristement la réalité du travail de reporter en zones de conflits. Le respect du journaliste (porteur de micro, de caméra, de plume) s'il a existé, est révolu. Les reporters sont désormais la cible de certains groupes armés, particulièrement celle des différentes filiales d'Al-Qaeda. Considérés comme des espions, des ennemis de leur lutte..., les journalistes de guerre sont devenus des cibles pour des intérêts économiques ou symboliques.

Et pour cause, ces journalistes qui viennent relater la seule et simple réalité du terrain, dérangeant. Mieux vaut l'opacité et l'ignorance dans ces régions plus ou moins bien contrôlées par les terroristes. Il n'est pas dans leur intérêt de montrer, de faire savoir ce qui s'y passe vraiment, que ce soit positif ou négatif. Une communication officielle sans image est plus efficace pour ces groupes qui stratégiquement cherchent à manipuler l'opinion. Or, « la liberté d'informer et le droit d'informer sont des droits intangibles », a rappelé le ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius. Et pour ce faire, chaque journaliste tente à sa manière d'apporter sa petite pierre pour la transparence et la compréhension du monde. Ghislaine Dupont et Claude Verlon ont payé un bien lourd tribut pour l'édification de ce monument.

30 L'Organisation des Nations Unies (ONU) a de son côté souligné dans un communiqué « qu'en accord avec le droit international humanitaire, les journalistes [...] et personnes associées engagées dans des zones de conflits armés sont généralement considérés comme des civils et doivent être respectés et protégés en tant que tels ».

35 Les raisons du meurtre de Ghislaine Dupont et Claude Verlon sont encore inconnues. Diverses hypothèses sont avancées : une riposte suite à la libération d'otages, une prise d'otages qui aurait mal tourné. Le pire peut-être, une exécution sommaire pour faire exemple, la région de Kidal étant une zone d'enjeux. Quoi qu'il en soit, faire peur, éloigner les journalistes des enjeux géopolitiques majeurs, restent deux des priorités des terroristes.

40 Alors que faire ? Abandonner le terrain ? Il est évident que cela n'est pas envisageable, ce qu'a d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises la direction de RFI mais aussi l'ensemble de la profession. « Nous allons continuer », une phrase lue et relue parmi les nombreux témoignages de journalistes. La Fédération internationale des journalistes a tout de même, le weekend dernier, appelé l'ensemble des professionnels de l'information présents sur le territoire malien à la plus grande prudence.

Charlotte COSSET, journaliste, article paru le 12 novembre 2013

I – Questions de compréhension et d'analyse / 8 points

1°/ Quel constat fait Charlotte COSSET sur la situation des journalistes ? (2 pts)

2°/ Relevez puis interprétez trois indices de nature différente montrant la présence de l'énonciateur. (0,50+0,50+0,50) x2=3pts

3°/ Reformulez trois raisons énoncées par le locuteur qui justifient les exécutions des reporters. (1+1+1=3pts)

II – Travail d'écriture / 12 points

L'ensemble des journalistes déclare : « Nous allons continuer ».

Soutenez leur point de vue en montrant que les journalistes ne se laisseront pas intimider par des terroristes.

Sujet II - COMMENTAIRE COMPOSE

Une épouse en sanglots

L'épouse du roi qui a interdiction formelle d'aller rendre visite à son époux, décide cependant de braver l'interdit.

Un jour, elle entreprit d'aller voir son époux dans la case royale pour le ramener à de meilleurs sentiments. Sans autorisation du roi, cela lui était interdit, mais elle se para de ses plus beaux atouts de noblesse dus à son rang de reine-mère du royaume. Elle pénétra dans la cour royale sans se faire annoncer auprès du roi. En y pénétrant, le cœur battant, tous les 5 sujets se prosternaient devant son passage, fronts contre terre. Devant l'entrée principale de la case royale, elle marqua un arrêt, s'attendant à être saisie par des esclaves et mise à mort selon l'ordre du roi. Elle attendit un instant, rien ne se passa. Elle fit deux pas en avant et se retrouva dans la pénombre de la case royale. Elle n'y voyait pas grand-chose. Au bout d'un instant, ses yeux s'habituaient à la pénombre, elle put alors remarquer le roi, assis sur son 10 trône, sa lance de fer battu, tenue à bout de bras, était pointée vers elle. Un rictus narquois aux coins des lèvres, le regard foudroyant, il clama dans un accès de colère :

- Femme, que veux-tu ? Et qui t'a permis de troubler mon silence ?

A la vue de la laideur du visage de son époux, elle tomba à genoux, front contre terre. Le mal personnifié et la cruauté qui avait pris possession de son cher époux, fit éclater 15 NgwèAvénotonda en sanglots. Ce visage qu'elle avait tant aimé, admiré et couvert de baisers, était méconnaissable. Elle n'en revenait pas. Un long moment s'écoula avant que personne n'ait pu bouger de sa position. Les esclavages, autant bien que les sujets, ainsi que les sages et la reine-mère, tout le monde était tétanisé par la peur. Nul n'avait du mal à imaginer la sentence qui allait s'en suivre.

Isabelle Léa OZOUMEY, Ziza Illobet, La Doxa Editions, Paris, 2015

Faites de ce texte un commentaire composé que vous organiserez à votre gré. Sans séparer le fond de la forme vous pourrez, par exemple montrer comment la détermination de l'épouse crée une atmosphère de peur

Sujet III - DISSERTATION LITTERAIRE

Sylvain NZAMBA déclare, dans *Les larmes de Tsiana* : « Que vaut la beauté d'une femme dans une société où les gens sont de plus en plus friands de l'héritage et toujours prêts à spolier veuves et enfants ?

La plupart des œuvres de la littérature gabonaise ou étrangère, présente la femme sous l'angle d'un être victime de sa société. Sans vous limiter à la littérature gabonaise, vous commenterez puis discuterez ce point de vue en vous appuyant sur vos lectures et votre connaissance de la littérature.